

Rentrée 2025
Dossier de candidature en
Terminale GT (Générale et Technologique)
(annexe L0)

Cachet de l'établissement :

A – Demande de l'élève

- ☐ Demande de changement d'établissement pour le passage en Terminale (cf. partie G – Consignes)
☐ Demande de doublement de la classe de Terminale avec un changement d'établissement
☐ Demande de triplement de la classe de Terminale

B – Identité de l'élève

Nom – Prénom : _____ Date de naissance : ____/____/____ Sexe : ☐ Fille ☐ Garçon Etablissement : _____ Classe : _____ Langue vivante A : _____ Langue vivante B : _____ A redoublé(e) la classe : ☐ Oui ☐ Non Boursier : ☐ Oui ☐ Non Contre-indications médicales : ☐ Oui ☐ Non (Si oui, fournir un justificatif)	Responsable légal n°1 Nom – Prénom : _____ Adresse : _____ N° de téléphone : ____/____/____/____ E-mail : _____ Responsable légal n°2 Nom – Prénom : _____ Adresse : _____ N° de téléphone : ____/____/____/____ E-mail : _____
--	---

C – Scolarité de l'élève

Année scolaire	Etablissement	Niveau	Série	Série, EDS*	Langues vivantes
2024 - 2025		☐ 1 ^{ère} ☐ Tale	☐ Générale	Enseignements de spé. 1. _____ 2. _____ 3. _____	LVA : _____ LVB : _____ LVC : _____
			☐ Technologique	Série : _____ Spécialité : _____ _____	
Année scolaire	Etablissement	Niveau	Série	Série, EDS*	Langues vivantes
2023 - 2024		☐ 2 ^{nde} GT			LVA : _____ LVB : _____ LVC : _____
		☐ 1 ^{ère} ☐ Tale	☐ Générale	Enseignements de spé. 1. _____ 2. _____ 3. _____	
			☐ Technologique	Série : _____ Spécialité : _____ _____	
		☐ Autre	_____	Spécialité : _____	

*EDS : Enseignements de spécialité

D – Affectation demandée (3 vœux par ordre de préférence, à remplir par la famille)

Vœu N°1			Partie réservée à l'administration (Vœu n°1)
Choix d'orientation : <i>(Cochez une seule case et précisez la série si voie technologique)</i>	☐ Tale Générale	☐ Tale Technologique Série : _____	Décision de la commission d'affectation
Enseignements de spécialité ou spécialité	1. _____ _____ _____	_____ _____ _____	☐ Admis ☐ Refusé Motivation du refus : _____ _____ _____ _____ _____ _____
	2. _____ _____ _____		

Etablissement : _____			
Régime : ☐ Interne ☐ Demi-pension ☐ Externe			
Vœu N°2			Partie réservée à l'administration (Vœu n°2)
Choix d'orientation : <i>(Cochez une seule case et précisez la série ou la spécialité)</i>	☐ Tale Générale	☐ Tale Technologique Série : _____	Décision de la commission d'affectation
Enseignements de spécialité ou spécialité	1. _____ _____ _____	_____ _____ _____	☐ Admis ☐ Refusé Motivation du refus : _____ _____ _____ _____ _____ _____
	2. _____ _____ _____		

Etablissement : _____			
Régime : ☐ Interne ☐ Demi-pension ☐ Externe			
Vœu N°3			Partie réservée à l'administration (Vœu n°3)
Choix d'orientation : <i>(Cochez une seule case et précisez la série ou la spécialité)</i>	☐ Tale Générale	☐ Tale Technologique Série : _____	Décision de la commission d'affectation
Enseignements de spécialité ou spécialité	1. _____ _____ _____	_____ _____ _____	☐ Admis ☐ Refusé Motivation du refus : _____ _____ _____ _____ _____ _____
	2. _____ _____ _____		

Etablissement : _____			
Régime : ☐ Interne ☐ Demi-pension ☐ Externe			

E – Motivation de l'élève

Date : ____ / ____ / ____

Signature de l'élève si majeur ou des représentants légaux :

F – Avis du Chef d'établissement d'origine**Dans le cas d'une demande de triplement dans l'établissement d'origine :**

Après inscription des élèves de 1^{ère} montants et des élèves doublants de T^{ale} de votre établissement ayant échoué à l'examen du baccalauréat, le lycée dispose-t-il de places pour accueillir ses triplants dans la série ou spécialité demandée ?

☐ Oui,☐ Non

nombre de places disponibles : ____

Date : ____ / ____ / ____

Signature du Chef d'établissement :

G - Consignes

A remettre, dûment complété, à votre établissement d'origine qui transmettra à la DSDEN concernée par le 1^{er} vœu :

- Pour le vendredi 04 juillet 2025 au plus tard pour les élèves issus de 1^{ère} GT qui souhaitent changer d'établissement.
- Pour le jeudi 10 juillet 2025 au plus tard pour les T^{ale} GT qui souhaitent redoubler.
- Pour le jeudi 10 juillet 2025 (DSDEN 54, 55 et 88) ou le vendredi 29 août 2025 (DSDEN 57) au plus tard pour les redoublants de T^{ale} GT qui souhaitent tripler.

Le dossier transmis devra comporter :

- Les bulletins des deux dernières années.
- Le relevé de notes au baccalauréat pour les élèves de T^{ale} souhaitant doubler ou tripler.
- En cas d'emménagement, deux justificatifs de moins de 3 mois au nom d'un des 2 représentants légaux ou de l'élève majeur :
 - Une facture d'un fournisseur d'énergie (gaz, électricité, eau).
 - Une attestation assurance habitation (locataire ou propriétaire occupant).
- Toute pièce permettant de justifier votre demande de changement d'établissement.

⚠ Les changements de lycée doivent demeurer exceptionnels.

La scolarité en 2^{nde} et 1^{ère} dans un établissement doit s'y poursuivre jusqu'à l'obtention du baccalauréat, aux seules exceptions suivantes :

- Demande de formation non dispensée dans le lycée d'origine (pour la voie technologique).
- Déménagement de la famille dans un nouveau district.
- Elèves scolarisés en établissement privé et souhaitant une scolarité en établissement public.
- Situation particulière dûment motivée.

Les demandes hors du district de résidence doivent obligatoirement s'accompagner d'une demande de dérogation qui sera jointe à ce dossier (annexe D : « Assouplissement de la carte scolaire »).

H – Commission d'affectation

Ce dossier sera étudié en commission d'affectation départementale :

- Le vendredi 11 juillet 2025 pour toute demande de changement d'établissement dans les départements 54 et 57.
- Le vendredi 11 juillet 2025 pour les demandes de triplement dans le département 54.
- Au cours du mois de juillet pour les départements 55 et 88 et au cours du mois de septembre pour le département du 57.